

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2023

Absents excusés : Marc FAIVRE (pouvoir à Jean-Pierre COURBET), Adrien MOREL (pouvoir à Paul RUCHET), Anaïs CHARPY et Damien TALLANDIER.

Absents non excusés : Maryline BORDY, Jean-Luc BORNE, Vicky ESTUR, Laurence-Isabelle LOUYS, Christine PUGIN

Secrétaire de séance : Jean-Marie FLEURY.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h00.

I – Approbation du compte-rendu du 8 juin 2023 : à l'unanimité

II – Urbanisme

A- Départ dossiers vers CCPHD

1) Certificats d'urbanisme

PIQUARD Mylène	1 rue des Etangs	Extension maison d'habitation
JEANNEROD Alexandre	rue des Granges	Hangar agricole
HARMONIE Constructions	1 rue de Rougeu	Rénovation ferme

2) Permis de construire

CHARPENTIER Clément	9 rue du Château	Travaux de rénovation
Garage de l'Alliance	Au Sevuet	Bâtiment artisanal

3) Déclarations préalables

RECKEL Sébastien	20 rue de Bermotte	Muret de soutènement
BAUER Romain	6 rue du Château	Création fenêtre
POUCHOL Bruno	11 route de Baume	Carport
GUINCHARD Clara	24 rue d'Oupans	Création porte-fenêtre

4) Courriers divers

GRAND Jean-Marie	23 Grande Rue	Réfection toiture
SAUGE Dominique	6 rue du Gros Tilleul	Rénovation façade

B- Retour dossiers CCPHD

1) Permis d'aménager

SARL SFHN	20 rue des Granges	Lotissement	Sursis à statuer
-----------	--------------------	-------------	-------------------------

2) Certificats d'urbanisme

BOUCHER Françoise	rue des Prés	Maison d'habitation	Accordé
MARGUET Philippe	rue des Prés	Maison d'habitation	Accordé

3) Permis de construire

MOREL Bruno	19 Grande Rue	Panneaux photovoltaïques	Accordé
DHOTE Arnaud	14 rue du Tertre	Abri de jardin et carport	Refus

4) Déclarations préalables

ANGONESE Louis	23 rue d'Oupans	Remplacement huisseries	Accordé
RECKEL Sébastien	20 rue de Bermotte	Muret de soutènement	Accordé
POUCHOL Bruno	11 route de Baume	Carport	Accordé

III – Avis sur projet PLUI

Le bilan de concertation et l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) valant SCoT ont été validés par le Conseil communautaire à la majorité moins 2 voix « contre » et 7 abstentions en date du 26 juin 2023.

Les communes membres de la Communauté de Communes et les Personnes Publiques Associées disposent d'un délai de 3 mois pour rendre un avis sur le projet de PLUI arrêté.

La mise en place d'un PLUI vise à densifier les parcelles tout en réduisant la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

De nouvelles contraintes vont donc apparaître, obligeant les administrés à adapter leurs projets d'urbanisme.

Une surconsommation de l'espace constructible pour la période 2020-2030 pourrait se produire. En effet, cette période de référence définit la zone urbanisable 2030-2040 (surface divisée par 2). Par ailleurs, l'évolution de la population n'est pas un critère connu, ce qui peut faire craindre un manque de surface constructible à l'avenir.

Le Conseil municipal émet 13 avis « favorable », 1 avis « défavorable » et 2 abstentions.

Délibération 2023_07_01

IV – Diminution temps de travail employé technique

Alice BRIGNON occupe le poste d'agent polyvalent depuis le 1^{er} mars 2022. Une mission lui étant retirée, il est proposé en accord avec l'employée, de lui diminuer son temps de travail. La durée hebdomadaire de service passera de 35 heures à 32 heures à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération 2023_07_02

V – Participation FSL et/ou FAAD

Le Conseil Général propose à la commune de participer au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) en finançant :

- le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) : il permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement Contribution : 0,61 € / Habitant soit 980.27 € (1 607 habitants).

- le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) : il a pour objectif de soutenir les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière.

Contribution : 0,30 € / Habitant soit 482.10 €.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de participer au FSL,
- de ne pas participer au FAAD.

Délibération 2023_07_03

IV – Questions et informations diverses

➤ Ticket de sortie Charbonnières les Sapins : l'indemnité de 94 000 € fixée initialement par arrêté préfectoral a été annulée par décision du jugement rendu par le Tribunal Administratif en date du 23 mai 2023. Aucun nouveau montant n'ayant été défini, la commune a pris l'attache d'un avocat et fait appel de la décision.

Si le nouvel arrêté venait à fixer une indemnité disproportionnée, l'ensemble du Conseil démissionnera de ses fonctions.

➤ Avancement projet périscolaire : l'appel d'offres pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre s'est terminé le 4 juillet. 13 bureaux d'études ont postulé et le 24 août 2023, la commission « travaux » choisira 3 candidats selon des critères techniques définis dans le cahier des charges. Les 3 architectes retenus devront ensuite déposer un dossier abouti.

Pour finir, une seule candidature sera retenue, les 2 autres bureaux d'études recevant une prime forfaitaire de 3 000 € HT pour le travail accompli.

➤ Association « Maison Grand » : demande d'évolution du bail par l'association.

Une convention d'occupation précaire d'un an renouvelable avait été choisie pour démarrer l'activité pour des raisons de praticité et d'économie financière. Or, le projet de la maison Grand s'est développé et l'association souhaiterait signer un bail emphytéotique avec l'Etablissement Public Foncier afin de pouvoir mener des travaux. L'association demande l'accord de la mairie, partenaire de ce projet. Le Conseil municipal accepte.

➤ La future médiathèque devrait voir le regroupement de 4 communes ; à savoir Etalans, Guyans-Durnes, Fallerans et Voires.

Un état des lieux des territoires, c'est-à-dire une analyse démographique et économique est en cours d'étude. Le statut de la nouvelle médiathèque est amené à évoluer pour passer en régie communale afin d'obtenir des subventions.

➤ La flamme olympique sera allumée le 16 avril 2024 à Olympe en Grèce et passera par Etalans le 25 juin 2024.

A cette occasion, des animations sportives et culturelles seront organisées.

➤ Verrières du Grosbois : une circulation importante et dangereuse est constatée. Les ouvrages de sécurité qui ont été exécutés s'avèrent insuffisants pour faire ralentir les usagers. C'est pourquoi il est envisagé de surélever les plateaux et de demander une subvention au Département.

Délibération 2023_07_04

➤ Prochaine réunion de Conseil : 14 septembre 2023 à 20h00 à l'espace socio-culturel.

Le Maire
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance
Jean-Marie FLEURY

Liste des délibérations
2023_07_01 : Avis sur projet PLUI 2023_07_02 : Diminution temps de travail employé technique 2023_07_03 : Participation FAAD et/ou FSL 2023_07_04 : Demande de subvention : reprise des rampes de plateaux pour sécurisation Verrières du Grosbois